

---

MARRAKECH – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et la NRO / ASO

Mardi 8 mars 2016 – 08h30 à 09h30 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

STEVE CROCKER :

Bonjour à tous. Ceci est le début de la journée des unités constitutives du conseil d'administration, au cours desquels nous avons l'occasion de rencontrer différents groupes.

Nous ne pouvons pas nécessairement rencontrer tout le monde, mais nous avons en tous cas le privilège de commencer par vous. Vous êtes qui ? Ah, l'ASO. Très bien.

Le style, d'une manière générale, pour ces réunions, c'est d'avoir-- Bon, j'ai deux commentaires à faire là-dessus. Nous sommes en fait principalement ici pour vous écouter. Et puis, parfois, nous avons des questions pour vous. Mais d'une manière principale, nous avons pour intérêt de vous écouter.

La deuxième chose, c'est que nous essayons d'avoir des rencontres sur le fond ; non pas simplement de faire des déclarations sur le travail extraordinaire que nous faisons, etc.

Donc, voyons un petit peu où nous en sommes. De manière très pratique, il faut que la discussion soit franche, honnête, et il faut

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

absolument utiliser le temps qu'il nous est imparti de manière efficace. Oscar, c'est à vous.

OSCAR ROBLES : Merci Steve, merci. Merci à vous d'être présents à cette séance. Je crois qu'il serait bien de se présenter d'abord, de manière à ce que tout le monde sache qui est à la table. Allez-y. Paul, est-ce que vous souhaitez commencer ?

PAUL WILSON : Je suis responsable de l'APNIC, donc je m'occupe de l'Asie Pacifique et je suis responsable de tout ce qui est conseil exécutif de la NRO. Je suis impliqué dans le processus de la transition depuis assez longtemps, depuis même avant qu'il ne commence il y a vingt ans.

Mais plus récemment, j'ai eu le rôle de délégué de la NRO auprès de l'ICG et j'ai participé au rapport majeur sur la proposition des transitions de supervision du rôle des fonctions IANA.

REMCO van MOOK : Bonjour, je m'appelle Remco Van Mook. Je suis membre de RIPE NCC.

---

AXEL PAWLIK : Axel Pawlik, je suis directeur de RIPE NCC et je fais partie du conseil de la NRO.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, je suis membre du conseil d'administration.

RON DE SILVA : Ron de Silva, également membre du conseil d'administration.

NURANI NIMPUNO : Nurani Nimpuno, vice-présidente de l'équipe CRISP et je suis responsable de la proposition NRO dans la transition IANA. Je suis également membre du conseil de l'ASO.

JOHN CURRAN : John Curran, président et PDG d'ARIN, l'opérateur de registre américain pour les nombres ; et je suis également membre du conseil de la NRO.

OSCAR ROBLES : Je suis PDG de LACNIC et je suis PDG NRO pour 2016.

---

STEVE CROCKER : Steve Crocker, président du conseil d'administration de l'ICANN.

Et je dois mentionner également que Kuo-Wei n'a pas pu se rendre à cette réunion. Il en est désolé, mais il est très impliqué dans votre travail, ainsi que dans le travail de l'ICANN en général.

Est-ce que tout le monde va se présenter ou... c'est quoi votre plan ?

Enfin, quoi qu'il en soit, il y a d'autres membres du conseil d'administration qui sont présents, d'ailleurs je les vois pratiquement tous au premier rang.

IZUMI OKUTANI : Izumi Okutani, je suis présidente de l'équipe CRISP et je travaille avec Nurani sur la proposition de la communauté des numéros.

ALAN BARRETT : Alan Barrett, je suis PDG d'AfriNIC, donc le RIR pour l'Afrique. Je suis également membre de l'ICG. Et avant, j'étais membre de l'équipe CRISP mais ne fais plus partie de l'équipe CRISP.

STEVE CROCKER : Je ne souhaite pas de continuer de faire ces formalités, mais je vois quand même un, deux, trois, quatre, cinq -- cinq membre du

---

conseil d'administration. Ah, et il y a un deuxième rang en plus. C'est très bien. Donc nous avons environ dix membres du conseil qui sont présents, alors je pense que vu l'heure c'est quand même pas mal.

Et encore quelques-uns là-bas, d'accord.

OSCAR ROBLES :

Donc nous avons un ordre du jour, mais lorsque nous avons rédigé cet ordre du jour, nous avons un petit peu une autre approche de cette réunion, on pensait qu'on serait en fait dans une petite salle. Là on a vraiment une salle qui est assez grande.

En fait, il y a trois sujets pour notre réunion. Quatre, peut-être.

Premièrement, ce qui le plus important : la transition IANA et en particulier la proposition des numéros et sa mise en application. Donc tout ce qui a trait au SLA et à l'approbation, à la convention de service, tout ceci.

Deuxième question : Goran, votre nouveau PDG. Donc, au cours de la période à venir, que pouvons-nous faire pour améliorer la formation pour cette période d'essai, non seulement pour qu'elle puisse comprendre la manière dont fonctionne notre communauté.

---

Troisièmement, vos préoccupations. Vous nous avez envoyé des questions, dont une qui était liée au processus de nomination au conseil à partir de l'ASO. Il nous faudra parler de ces questions.

Enfin, il y a la question des politiques pour l'ASO, nous allons voir si nous arrivons à tout couvrir aujourd'hui.

Alors, pour ce qui est de la première question, la transition, ce que je vous disais c'est que ce qui nous intéresse particulièrement c'était de réfléchir à la convention de service.

Hier, nous nous sommes dits que le SLA devait être pris en considération comme moyen de préparation pour la transition. Il faut donc prendre ceci au sérieux, c'est un des prérequis avant d'aller de l'avant, et donc nous souhaitons vous donner notre point de vue là-dessus donc je vais demander à mes collègues si ils ont des précisions à apporter par rapport à ce processus.

Je ne sais pas si nous avons des membres du conseil qui souhaitent prendre la parole là-dessus.

John, peut-être ?

JOHN CURRAN :

Alors, je crois qu'il serait bien pour nous de comprendre quel est le point de vue du conseil d'administration de l'ICANN sur les délais, sur la mise en application, parce que il y a certaines

---

choses qui doivent se produire avant que le conseil envoie la proposition à la NTIA.

Il y a des choses qui doivent se produire en même temps, certaines choses doivent se produire après, et tous nous savons bien que les choses soient conclues mais on aimerait bien savoir quels sont les processus en place, quelles sont les étapes.

STEVE CROCKER :                   Quelle est la réponse que vous souhaitez ? Après, je désignerai quelqu'un pour y répondre. Non, je rigole.

JOHN CURRAN :                   Ce qui serait bien, c'est d'avoir une copie. On vous donnera un stylo et on va vous dire exactement ce qu'on veut, vous pourrez le voir tout de suite.

STEVE CROCKER :                Donc, la question que vous posez -- bon, je vais essayer d'y répondre. Il y a plusieurs détails qui, en fait, s'imbriquent de manière assez compliquée les uns dans les autres.

Il y a la partie "facile": une fois qu'on aura la proposition, nous pensons pouvoir être en mesure de l'envoyer assez rapidement à la NTIA.

---

La question, c'est ce qui va suivre. Et à la base, il y a deux choses qui vont se passer en parallèle. Le gouvernement, la NTIA sont en avant de ce processus mais il y a aussi ce qui se passe dans les coulisses, et donc la question c'est de savoir ce qu'ils vont dire, par exemple "oui, mais il faut faire telle et telle chose".

Et puis, il y a aussi la mise en œuvre, donc les statuts et d'autres détails relatifs à la mise en œuvre.

Nous avons d'ailleurs eu une réunion hier soir. Cherine, vous étiez sur la sellette. Est-ce que vous pourriez peut-être nous donner des détails ? Les délais sont assez rapides pour ces différents morceaux du puzzle.

Je dirais, en ce qui concerne le SLA, la convention de service, il faut bien ajuster différentes choses. Il y a les détails, mais les prérequis sont que on ne peut pas mettre en œuvre le SLA avant que la question du contrat soit résolue.

Mais pour la plupart des détails, il y a quand même un certain ordre de choses à suivre.

OSCAR ROBLES :

J'aimerais ajouter une précision : c'est exactement ce qui nous préoccupe, Steve. Pour que les différentes étapes soient mises

---

en place, il y a beaucoup de choses à faire, et pour certaines nous ne les maîtrisons pas.

Par exemple, la volonté de la NTIA d'agir de telle ou telle manière, ça nous ne pouvons pas le maîtriser. Mais il y a certaines choses que nous pouvons maîtriser. Et hier, le personnel de l'ICANN a mentionné les délais généraux. Il y a la période de commentaire qui fera suite, et donc là nous avons les moyens de maîtriser cela.

Donc l'équipe CRISP qui a produit tous les principes, les bases pour la convention de service. L'idée c'est que nous avons donc un processus transparent, un processus de commentaire public, tout ceci nous nous y attendons. Et donc nous souhaiterions qu'il n'y ait pas d'autre période de commentaire public.

JOHN CURRAN :

Steve, vous avez dit que la mise en œuvre devrait se produire en parallèle avec d'autres éléments tels que les statuts. Nous n'avons pas vu ces éléments, justement. Nous aimerions savoir ce que c'est.

La SLA, pour la communauté des numéros, c'est quelque chose d'important. En fait nous ne savons pas exactement quelle est votre liste, et je pense qu'il nous faudrait quand même en parler

---

parce qu'il n'y a pas beaucoup de documents, d'informations sur ce qui existe.

STEVE CROCKER : Oui, je comprends tout à fait.

CHERINE CHALABY : J'ai plusieurs personnes qui souhaitent intervenir. On va peut-être commencer par Mike, par Bruce, Erika et moi. Mike -- bon, Bruce alors.

BRUCE TONKIN : Merci Cherine.

Vous posez une excellente question. Je crois que cette semaine au cours de la transition, nous avons essayé de préparer cette proposition à la NTIA, nous avons essayé de convaincre chacun des groupes de signer et ensuite nous sommes passés à un plan de mise en application qui sera mis en place au cours de l'année à venir.

Nous avons essayé de discuter l'année dernière avec un grand tableau etcetera de tout ceci. Donc il y a le contenu de ce tableau, on pourrait vous en faire part.

---

Mais juste pour vous donner une idée de ce que nous avons fait -- ce que nous espérons, c'est d'ici la fin de la semaine de pouvoir avoir une proposition qui mette en lien le rapport de l'ICG, le rapport du CCWG et les résolutions du conseil qui les appuie. C'est ce qu'on enverra à la NTIA, donc cela vous donne une idée du processus.

Ensuite nous allons passer environ trois semaines à écrire les statuts, donc on sera mi-avril, ensuite ces statuts seront publiés pour commentaire public.

En fait c'est ça, les commentaires publics : c'est donc sur les statuts.

En parallèle, d'ici début juin ou fin mai il y aura signature et approbation des statuts par le conseil.

En parallèle la NTIA passera en revue ces informations ainsi que les statuts pour s'assurer que les statuts sont conformes à ce qui était proposé.

Donc je pense que d'ici mi-juin, la NTIA aura un rapport qui dira "nous sommes d'accord avec la proposition, nous sommes d'accord avec les statuts." A ce moment-là, nous pourrons signer les contrats, disons fin juin. Nous avons donc entre juin et aout pour terminer tous les détails de la mise en œuvre qui sont

---

nécessaires avant que le gouvernement des Etats-Unis décide de ne pas renouveler le contrat, qui se termine donc fin septembre.

Donc cela veut dire que d'ici le mois d'aout, on saura si oui ou non le contrat doit être renouvelé ou prolongé, toute la mise en œuvre aura été faite d'ici le mois d'aout.

Donc en termes de signature de la convention, je pense que nous pourrons le faire lorsque nous aurons reçu l'approbation de la NTIA.

Donc voilà, c'est aout, en gros. Donc je ne pense pas que l'accord -- nous aurons à le soumettre à période de commentaire public.

Est-ce que ça vous aide ?

Cela vous donne un petit peu une idée, c'est ce dont on a parlé hier soir.

STEVE CROCKER :

Bruce, je crois qu'en fait la question c'est : est-ce que le SLA sera soumis à une période de commentaire public ? Et si oui, pourquoi ? Parce qu'il y a déjà eu tout un processus de commentaire public. Et le processus -- comment est-ce qu'on le fait entrer dans tout le reste ?

---

BRUCE TONKIN : Selon ce que je comprends, c'est qu'il y a encore des discussions qui sont en cours cette semaine. Donc une fois que l'accord sera -- une décision aura été prise par rapport à ça, on le saura. Mais on ne signera pas l'accord avant le mois de juin parce que la NTIA nous a demandé de ne pas faire l'hypothèse avant que le processus n'ait été mis en place.

AKRAM ATALLAH : En ce qui concerne la période de commentaire public, notre plan est de finaliser le SLA.

Donc si le conseil d'administration pense qu'il n'est pas nécessaire pour la communauté de voir le SLA définitif, et bien ça c'est une décision qui pourra être prise. Mais le plan, c'est donc de le soumettre à commentaire public avant de signer.

BRUCE TONKIN : Je crois qu'on le publiera de toute façon. Alors, soit il sera publié, soit il sera publié et soumis à un commentaire public.

Cela dépend de vous, de cette communauté.

IZUMI OKUTANI : Je voudrais intervenir au nom de l'équipe CRISP.

---

Alors, les délais, c'était nouveau. Ce que vous venez d'exprimer, Bruce, est plus clair maintenant. Surtout en conjonction avec le processus CCWG.

Je voudrais demander que les RIR et l'ICANN mettent en place des délais qui puissent convenir à tout le monde. Ce qui est important, c'est d'avoir une idée plus claire des délais, du calendrier par rapport à la signature du SLA, quand est-ce qu'on pourra le signer, et quand est-ce qu'il pourra être effectif.

Donc d'après mes attentes, nous nous étions mis d'accord sur la déclaration sur les minorités en termes de délais du SLA donc l'équipe CRISP s'attendait à ce que le SLA soit mis en place en même temps que la mise en œuvre des statuts, sur la base des mécanismes de responsabilité. Selon ce qui avait été fait par le CCWG -- c'était ça notre attente.

Donc je pense que les RIR et l'ICANN vont continuer d'en parler, à savoir ce qui est adéquat pour les deux groupes.

Une observation également sur la période de commentaire public. Nous avons eu notre propre période de commentaire public sur une liste pour l'équipe CRISP. Il y a eu des observations comme quoi notre proposition était cohérente avec l'autre proposition, ainsi qu'avec celle de l'ICG. Donc je ne

---

sais pas s'il y a besoin d'une autre période de commentaire public.

Je voulais simplement le souligner, c'est mon observation.

Je veux faire un commentaire toutefois sur le contenu des SLA, mais je ne sais si je dois intervenir maintenant ou plus tard ? Oscar, vous me permettez de continuer ?

Bien, je continue ce commentaire, donc. Je me réjouis aussi de partager avec vous le commentaire de CRISP, et de vous dire que la dernière version, la version 4 du SLA, est conforme à la proposition de la communauté des numéros.

Pour refléter le consensus que nous avons atteint, au sein de chaque région, au sein de chaque communauté, au sein des trois communautés opérationnelles et cela a fait l'objet également d'une période de commentaire public. Donc, cette proposition est forte.

Et à cet égard, j'aimerais confirmer que tout changement qui entrainerait des incohérences par rapport à la proposition de l'ICG ne doit pas faire l'objet d'une négociation.

Et je m'aperçois que dans certaines des interactions entre l'ICANN et la RIR il y a eu des changements suggérés qui

---

pourraient entraîner des incohérences par rapport à la proposition de l'ICG, qui préoccupe l'équipe du CRISP.

Donc nous partageons la même compréhension avec les RIR pour dire que tout changement entraînant une incohérence vis-à-vis des propositions de l'ICG ne sont pas négociables.

OSCAR ROBLES : Oui, merci Izumi. Quelqu'un d'autre souhaite intervenir ?

JOHN CURRAN : Oui, merci. Pour la communauté des numéros, s'agissant de la proposition de l'ICG, on est parvenus à la date butoir, il y a plus d'un maintenant, du 15 janvier 2015. Et les dispositions spécifiées par l'ICG requièrent des changements dans les statuts constitutifs. Et on est passés par tout le processus qu'on connaît tous. Donc il y a eu une erreur qui a été commise, parce que les mesures dont nous avons besoin pour ce qui concerne la responsabilité que nous avons spécifié il y a plus d'un an figurent dans la convention de service. Et il semblerait que ce soit un peu passé à la trappe.

BRUCE TONKIN : Est-ce que je peux répondre sur ce point ? Sachez que c'est une priorité. Le conseil d'administration doit s'assurer que nous le

---

finalisons, par exemple. Peut-être que Ron peut vous donner des informations plus récentes là-dessus.

Mais moi mon attente, c'est que l'accord auquel vous faites référence devrait être finalisé d'ici une semaine, j'espère cette semaine.

En fait, vous parlez de la signature de l'accord et cette signature ne va pas intervenir avant la réception du rapport de la part de la NTIA d'ici la mi-juin.

JOHN CURRAN : Oui, donc vous parlez de l'adoption de cette proposition, c'est ça ? Et des changements adoptés ?

BRUCE TONKIN : Oui.

JOHN CURRAN : Oui, là ce qui se passe c'est que s'il y a des changements concernant la responsabilité sur les statuts constitutifs, ça pourrait entraîner un retard dans la signature de la convention de service.

---

Par exemple, c'est la différence entre un SLA engagé qui a un langage qui a marqué un précédent, et le reste ça on s'est engagés à le faire.

Si on signe cela une fois que les dispositions sur la responsabilité sont acceptées, on sait que ça, ça fait partie des propositions CWG. Ce serait une mauvaise chose si finalement, en fin de compte, on se trouve dans une situation où on ne peut pas arriver à temps et on ne peut pas faire les choses dans l'ordre.

BRUCE TONKIN :

Oui, je pense qu'on est d'accord et je pense qu'on travaille tous pour que ça ne se produise pas.

L'idée, c'est que ce processus de rédaction des statuts et la direction qu'on a pris veut que l'on soit en cohérence avec les rapports du CWG et du CCWG.

Notre message, c'est qu'il s'agit de documents de conditions nécessaires, qu'il faut respecter ces documents et s'assurer qu'il a des groupes du côté du conseil d'administration et de la communauté qui peuvent les réviser. Et ensuite, la communauté va pouvoir à son tour les examiner.

---

AKRAM ATALLAH : Pour répondre à la question de John : les statuts seront approuvés, mais il n'entreront en vigueur qu'une fois que la transition sera effective. Donc tout changement dans les statuts n'entreront en vigueur qu'après. Et je pense qu'avec cela, j'ai répondu à votre question, John.

PAUL WILSON : Je pense qu'on l'a dit à plusieurs reprises, le système des SLA et de responsabilité -- tout cela fait partie du processus de révision et d'amélioration générale du mécanisme de responsabilité au sein de l'ICANN.

Donc sans rentrer dans le détail des étapes spécifiques, dont vous avez parlé auparavant, c'est difficile d'en parler avec précision.

Mais est-ce qu'il serait possible que les SLA soient mis en œuvre et appliqués comme une amélioration des statuts, et non pas comme une activité parallèle et isolée vis-à-vis de ces étapes, et se fasse dans le cadre de l'amélioration des statuts et du système de responsabilité ?

BRUCE TONKIN : On a travaillé avec le personnel là-dessus. Mais effectivement, nous allons intégrer cet accord spécifique et le calendrier

---

afférent. Donc effectivement, c'est plus clair et ça fait partie du processus de responsabilité de l'ICANN.

STEVE CROCKER :

Pour ma part, je suis persuadé qu'il existe certaines contingences du type que vous avez mentionné, John, mais la plupart finalement ne risquent pas de se produire. Mais effectivement, peut-être que tout le monde n'a pas une idée suffisamment claire des choses et que la communication a peut-être un petit peu péché.

Donc, l'analyse et la supervision de tout ce processus du point de vue de la satisfaction de la communauté -- finalement, l'objectif c'est que l'on doit s'assurer que l'on met tout ça en place d'une certaine manière, et que si quelqu'un est mal à l'aise, qu'il le soit, mais pour des raisons claires.

CHERINE CHALABY :

Oui, par rapport à ce qui a été dit -- une sauvegarde pour vous : sachez que le conseil d'administration ne va pas accepter ou adopter la rédaction des statuts constitutifs avant cette période de commentaire public, et avant l'examen de ces commentaires publics.

Donc une fois que cette période de commentaire public sera passée et que on verra qu'il y a cohérence avec la rédaction des changements aux statuts, ça aura lieu.

OSCAR ROBLES : La proposition de Steve, je pense que c'est ce que l'on voulait entendre. Le calendrier et les risques qui y étaient associés, parce qu'il existe le risque de ne pas disposer d'un service pour les fournisseurs, et s'il y a certaines lacunes du côté IRP, d'ici le 3 septembre, date à laquelle le contrat avec la NPIA touche à sa fin, alors on va avoir des problèmes.

Je ne sais pas si quelqu'un aimerait soulever une autre question, liée à la transition ?

Alan, puis Izumi.

ALAN BARRETT : On a beaucoup parlé du calendrier des SLA et je pense qu'on a beaucoup progressé à cet égard pour ce qui concerne la compréhension.

J'aimerais revenir sur le processus d'accord sur les termes de la SLA. L'une des difficultés qu'on a rencontrées, c'est qu'il semblerait qu'on ait affaire à différents groupes de juristes du côté de l'ICANN qui utilisent un langage différent. Et parfois, il semblerait que l'équipe juridique opère des changements rédactionnels sur une version sans forcément prendre en

---

considération la rédaction précédente, ou les libellés qui étaient utilisés auparavant.

Donc il faudrait peut-être identifier une personne au sein de l'équipe ICANN qui ait la responsabilité juridique de négocier avec les SLA, qu'on connaisse cette personne, que ce soit un contact stable, permanent, et que cette personne puisse à son tour donner des instructions à l'équipe juridique de l'ICANN. Je n'ai aucune idée de qui pourrait être cette personne.

(coupure de courant)

NURANI NIMPUNO :

(...) Actuellement, il y a 12 propositions qui donnent lieu à des différents débats dans les différentes régions des RIR, dans les 5 régions. Il y en a 7 qui ont été entérinées, donc elles vont être mises en œuvre.

Si on prend en considération le type de proposition en cours, pour la plupart elles s'appliquent aux IPv4, IPv6 et ASN. En termes d'attribution, il y a certains critères pour les attributions -- des détails de ce type, donc. Il y a également des discussions sur la manière dont on les enregistre dans les bases de données, et il y a neuf propositions qui parlent des transferts. Donc, transfert dans les régions mais aussi transferts entre régions.

---

Plusieurs de ces propositions ont donné lieu à des discussions sur les politiques pour les /8. Cela est basé sur l'expérience obtenue dans leur utilisation, et donc il est question de réduire le nombre de critères pour les transferts. AfriNIC a toujours un ensemble d'IPv4 qui sont libres, donc cela veut dire qu'ils ont à leur disposition des options de la /8, mais il y a aussi les /15 qui sont disponibles. Ceux-ci ont été redistribués dans l'ensemble des RIR.

Donc voyez un petit peu ici un aperçu général des différentes propositions. Elles sont disponibles au grand public, et vous pouvez les voir sur les différents sites des RIR.

Alors, étant donné qu'il y a cinq communautés dans le monde, il y a 14 réunions qui ont lieu tous les ans dans le monde entier, qui sont des réunions qui sont ouvertes à tous. Vous pouvez vous y rendre, ou alors vous pouvez les écouter à distance, et bien sur toute la communauté de l'ICANN y est invitée ainsi que le conseil d'administration de l'ICANN. Nous souhaiterions vous inviter à participer à ces réunions pour voir un petit peu comment l'élaboration des politiques se passe. Et je vous y invite vraiment fortement, c'est très intéressant. N'hésitez pas à participer.

Et, enfin, comme vous le savez sans doute, le siège 9 de l'AC de l'ASO vient d'être attribué à Ron de Silva et Kuo-Wei va

---

également être remplacé. Le processus est en cours. Voilà, c'est tout pour ma présentation. Y a-t-il des questions ?

OSCAR ROBLES : Merci Nurani. Steve, vous souhaitez prendre la parole ? Allez-y.

STEVE CROCKER : Je vais un petit peu remuer les choses. De temps à autre, on se retrouve dans des discussions pour savoir ce qu'il faudrait faire pour faciliter l'adoption des IPv6. De toute évidence, on se focalise sur le manque d'adresses IPv4 et il est lié à la dynamique au niveau des IPv6 donc, de mon point de vue, le problème est commun aux différentes parties. Ce n'est pas un problème qui est limité à l'ICANN, mais nous y sommes tous un petit peu soumis à ce problème. Et l'une des choses que je trouve un petit peu hasardeuse au fil du temps, c'est qu'il faudrait avoir un petit peu une liste de ce qui se passe en termes d'adoption du processus IPv6. Il y a les fournisseurs de service, il y a les entreprises, il y a les revendeurs, donc le problème est en fait un petit peu présent partout. Et de toute évidence, les RIR ont un rôle crucial à jouer. Mais bien sûr, pour chaque groupe, pour chaque segment, il y a une limite dans ce qu'ils peuvent faire.

---

Alors, quel est votre point de vue sur le processus d'adoption des IPv6 ?

OSCAR ROBLES : Est-ce qu'il y a quelqu'un qui souhaite répondre à la question de Steve ?

JOHN CURRAN : Bon, alors. Chaque RIR a sa propre démarche. Dans la région ARIN, nous avons informé la communauté que nous n'avons pratiquement plus d'IPv4. D'ailleurs ça fait déjà un certain temps, et effectivement en 2015 nous n'en n'avons plus eu.

Donc nous avons demandé aux gens de choisir les IPv6 et nous avons relativement bien réussi dans la région ARIN, surtout en ce qui concerne les opérateurs mobiles. Il y a des statistiques pour la région qui montrent que 25% des utilisateurs finaux utilisent l'IPv6 pour avoir accès aux sites tels que Google sur le mobile. Et donc c'est une augmentation de 10% sur l'année précédente et de 5% par rapport à avant. Donc les opérateurs mobiles se rendent compte que l'IPv4 est difficile, sans rajouter des couches.

Pour ce qui de nos services ; ils sont doubles donc : IPv4 et IPv6. Nous encourageons les clients à utiliser les IPv6. De temps à

---

autre, il y en a qui nous disent qu'ils n'utilisent pas l'IPv6 parce que leur fournisseur de DNS ne le propose pas. Et donc au cours des années passées nous avons demandé au conseil d'administration quel était le point de vue de l'ICANN en ce qui concerne le soutien pour l'IPv6. Il faut que le serveur DNS soit joignable, pour les IPv4 et IPv6 -- et puis il y a aussi une question de service.

OSCAR ROBLES :

Du point de vue de la région LACNIC, nous avons annoncé cette semaine - enfin, la semaine passée en fait - la publication d'une étude qui a été faite par la banque des développements en Amérique Latine, qui donc traite des cas de réussite sur 10 pays pour le déploiement des IPv6. Et donc nous avons maintenant des indices spécifiques qui ont été créés pour la région, de manière à comprendre le taux d'adoption des IPv6 ainsi que les préoccupations liées à ces blocages par rapport aux déploiements.

Voilà ce que nous avons pour l'instant, mais une fois que nous aurons pu analyser les informations de ces études nous pourrons mettre en place des stratégies pour l'adoption.

Quoiqu'il en soit, il y a quelques cas, tels que l'Equateur, le Pérou, le Brésil et d'autres qui en fait se comportent très bien en

---

ce qui concerne le déploiement d'IPv6 et le contenu utilisateur, et d'autres indices qui sont positifs également.

IZUMI OKUTANI :

Oui, donc j'aimerais faire un commentaire en tant que membre de la communauté des numéros. Je crois que le niveau de connaissance du point de vue de la communauté opérationnelle est assez bon. La question, c'est la sensibilisation externe, donc les réseaux privés et même au niveau national. Et je crois qu'une des choses que les RIR ont fait l'année dernière, c'est qu'ils ont été très proactifs, ils ont beaucoup contribué au forum des meilleures pratiques pour l'IGF en 2016. Il y avait encouragement de l'adoption des IPv6, et on a beaucoup parlé de l'environnement, qui puisse alimenter cette adoption des IPv6. Donc c'était les gouvernements, les secteurs privés -- donc nous espérons que nous pourrions de plus en plus pouvoir inclure certaines des sociétés qui participent aux réunions ICANN.

ADIEL AKPLOGAN :

Oui, je crois que cette question des IPv6 est importante. Et pour appuyer sur ce que vient de dire Steve, le personnel de l'ICANN essaye de renforcer le travail de l'ICANN là-dessus, essaye de trouver des moyens d'améliorer la situation. Nous savons que

---

c'est une question qui est importante pour nous tous, et donc plus nous arrivons à entrer en contact avec des groupes de personnes qui sont en dehors de notre cercle d'influence, mieux c'est.

OSCAR ROBLES : Merci. Je crois que nous allons conclure maintenant, donc je vais simplement demander à Steve de faire quelques remarques de conclusion.

STEVE CROCKER : Merci. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

OSCAR ROBLES : Merci beaucoup en tous cas de nous avoir consacré du temps.

STEVE CROCKER : Non, je plaisante mais merci à tous. Comme je vous le disais au début, ces réunions sont importantes pour nous et je pense que nous avons quand même réussi à entrer dans certains détails sur des points qui nous préoccupaient. Nous ferons certains ajustements, nous pourrons avancer. En tous cas, c'est utile, cette réunion. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**